

## • « Partageons la rue » souhaite ouvrir la voie aux piétons et aux vélos

jeudi 13.11.2008, 04:58 - La Voix du Nord



À pied ou à vélo les membres de l'association ont effectué plusieurs circuits afin de proposer des améliorations

### | MOBILISATION |

Une trentaine de membres de l'association « Partageons la rue » se sont réunis samedi devant l'hôtel de ville.

À pied ou à vélo, les participants ont effectué plusieurs circuits en ville afin de repérer les zones à risques. Ils ont ainsi relevé un certain nombre d'endroits propices à l'installation de parkings à vélo.

### De l'espace Flandre à l'hôtel de ville...

Par ailleurs, le circuit piéton a mis en évidence le fait que seulement sept minutes sont nécessaires pour les piétons qui souhaitent rejoindre le parking de l'espace Flandre à l'hôtel de ville.

Pour Érick Roussel, correspondant local de l'ADAV (Association droit au vélo), « nombre d'automobilistes qui cherchent un lieu de stationnement pendant plusieurs minutes dans l'hyper-centre de la ville s'énervent, polluent et consomment inutilement du carburant, alors qu'ils gagneraient à aller directement se stationner sur le parking de l'espace Flandre, à la condition d'accepter de marcher un peu ! ».

### Des suggestions à la municipalité

Les membres de l'association demandent désormais à être reçue par la municipalité afin de lui faire part de suggestions qui faciliterait les déplacements à pied ou à vélo. Comme l'aménagement de l'espace pour les piétons et les vélos, une campagne d'information ou encore une signalétique pour indiquer le parking de l'espace Flandre.

Avec cette opération, l'association Partageons la rue espère faire changer les mentalités. Et met en avant deux chiffres : 40 % des déplacements font moins de 3 km. •

> Contrairement à ce qui a été indiqué dans notre édition du vendredi 7, la réunion du groupe de travail « Déplacements doux » du conseil de développement du pays Coeur de Flandre n'aura pas lieu demain à 18 h 30 à la mairie d'Hazebrouck. Elle sera reportée à une date ultérieure.

